



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 mars 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE
Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code des Collectivités
Territoriales

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 FEVRIER 2021

Le compte rendu du conseil municipal du 18 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

AMENDEMENT A L'ORDRE DU JOUR :

2021-17 VENTE PARCELLE ZH 32 - AUTORISATION SIGNATURE

Par délibération du 18 février 2021, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé de vendre la parcelle ZH 32.

Il convient au conseil Municipal d'autoriser monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes à la vente.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes à la vente.

2021-18 ACQUISITION TERRAIN TERRENA

Dans sa séance du 25 février dernier, le Conseil d'Administration de TERRENA a validé la cession de l'ancien site de la coopérative au profit de la COMMUNE conformément à la proposition effectuée par la commune de Pannecé.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'accord pour acquérir cette parcelle et l'autorisation de signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de celle-ci.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir les parcelles E1384-1616 d'une surface de 2 092 m² au prix proposé et approuvé par TERRENA de 40 000 €
- Autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de ces parcelles.
- Autorise monsieur le Maire à solliciter les organismes susceptibles de subvention le désamiantage du bâtiment situé sur ces parcelles

2021- 19 DETR AUBERGE DU DONNEAU - CORRECTIF

Dans sa séance du 21 janvier dernier le conseil municipal a délibéré pour solliciter une subvention au titre de la DETR pour le projet de rénovation et extension de l'auberge du Donneau.

Une erreur de saisie sur le montant des travaux nécessite une délibération corrective.

En effet l'estimatif des travaux effectués par le cabinet d'architecte ADLIB est estimé à 90 195.48 € au lieu de 90 148 €.

Il convient de modifier les documents et le plan de financement suivant.

- **Extension et rénovation de l'Auberge du Donneau**

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Etude de faisabilité	90 195.48 €	- DETR (35 %) - Subvention Conseil Régionale (10 %) - Autofinancement communal	31 552.00 € 9 015.00 € 49 628.48 €
TOTAL	90 195.48 €	TOTAL	90 195.48 €

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte le nouveau tableau de financement.

2021-20 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le conseil municipal doit déterminer les taux d'imposition concernant les taxes foncières sur les propriétés bâties, foncières sur les propriétés non bâties, compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2021.

L'indice annuel des prix à la consommation (IPC) est de 0.6 %.

Un tableau récapitulatif des diverses augmentations du produit attendu est présenté aux conseillers.

Monsieur le Maire présente les hypothèses.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le produit fiscal de 1 % et vote les taux d'imposition 2021 suivants :

IMPOSITION	BASES PRÉVISIONNELLES 2021	TAUX PROPOSÉ	PRODUIT ATTENDU 2021
TAXE FONCIERE BATIE	747 700,00 €	32,03%	239 488 €
TAXE FONCIERE NON BATIE	125 800,00 €	50,21%	63 164 €
		Contribution	32 717 €
		TOTAL PRODUIT	335 369 €

2021-21 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2020 du receveur municipal

Du budget principal

Du budget annexe supérette

Du budget annexe « Auberge du Donneau »

Considérant que le comptable de la commune, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2020 les finances de la commune de Pannecé en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes, supérette et auberge du Donneau, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DÉCIDE, à l'unanimité,

D'approuver, les comptes de gestion de l'exercice 2020.

2021-22 BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL : COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal examine le compte de résultat de l'exercice 2020 du budget communal principal.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2020

2022				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Réalisées	741 304,29 €	1 135 726,47 €	1 877 030,76 €
DEPENSES	Réalisées	233 770,66 €	751 202,11 €	984 972,77 €
RÉSULTAT	Excédent	507 533,63 €	384 524,36 €	892 057,99 €
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à clôture de l'exercice précédent (a)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (b)	Résultat de l'exercice 2020 (c)	Résultat de clôture 2020 (D = a-b+c)
INVESTISSEMENT	- 602 844,26 €		507 533,63 €	-95 310,63 €
FONCTIONNEMENT	1 304 824,09 €	600 000,00 €	384 524,36 €	1 089 348,45 €
TOTAL	701 979,83 €	600 000,00 €	892 057,99 €	994 037,82 €

D'où un excédent de clôture de 994 037.82 €, hors restes à réaliser.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2020

Le conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte le compte administratif 2020.

2021-23 BUDGET COMMUNAL ANNEXE SUPERETTE : COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal examine le compte de résultat de l'exercice 2020 du budget supérette.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2020.

Résultat de l'exercice 2020

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Réalisées	- €	3 327,95 €	3 327,95 €
DEPENSES	Réalisées		699,00 €	699,00 €
RÉSULTAT	Excédent	- €	2 628,95 €	2 628,95 €
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à clôture de l'exercice précédent (a)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (b)	Résultat de l'exercice 2020 (c)	Résultat de clôture 2020 (D = a-b+c)
INVESTISSEMENT	3 900,40 €			3 900,40 €
FONCTIONNEMENT	977,94 €		2 628,95 €	3 606,89 €
TOTAL	4 878,34 €	- €	2 628,95 €	7 507,29 €

D'où un excédent de clôture de **7 507.29 €**, hors restes à réaliser.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2020

Le conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte le compte administratif 2020.

2021-24 BUDGET COMMUNAL ANNEXE « AUBERGE DU DONNEAU » : COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal examine le compte de résultat de l'exercice 2020 du budget auberge du Donneau.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2020

Résultat de l'exercice 2020

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Réalisées	- €	9 960,00 €	9 960,00 €
DEPENSES	Réalisées	10 555,53 €	3 734,00 €	14 289,53 €
RÉSULTAT	Excédent		6 226,00 €	
	Déficit	- 10 555,53 €		- 4 329,53 €

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à clôture de l'exercice précédent (a)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (b)	Résultat de l'exercice 2020 (c)	Résultat de clôture 2020 (D = a-b+c)
INVESTISSEMENT	1 788,03 €		- 10 555,53 €	-8 767,50 €
FONCTIONNEMENT	14 217,96 €		6 226,00 €	20 443,96 €
TOTAL	16 005,99 €	- €	- 4 329,53 €	11 676,46 €

D'où un excédent de clôture de **11 676.46 €**, hors restes à réaliser.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2020.

Le conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte le compte administratif 2020.

2021-25 BUDGET AUBERGE DU DONNEAU : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Monsieur le maire propose d'affecter 9 000 € à l'investissement.

Le conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte la proposition et affecte 9 000 € à l'investissement.

2021-26 BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Monsieur le maire propose d'affecter 111 000 € à l'investissement.

Le conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte la proposition et affecte 111 000 € à l'investissement.

2021-27 VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DU SERVICE PUBLIC SUPERETTE DE L'EXERCICE 2021

Monsieur Bonnier, Adjoint aux finances, propose le budget primitif de l'exercice 2021 élaboré par la commission finances au conseil municipal.

- Section de fonctionnement équilibrée à **6 606 €**
- Section d'investissement équilibrée à **56 656 €**

La balance générale regroupant les deux sections s'équilibre à **63 262 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

2021-28 VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DU SERVICE PUBLIC AUBERGE DU DONNEAU DE L'EXERCICE 2021

Monsieur Bonnier, Adjoint aux finances, propose le budget primitif de l'exercice 2021 élaboré par la commission finances au conseil municipal.

- Section de fonctionnement équilibrée à **22 943 €**
- Section d'investissement équilibrée à **171 943 €**

La balance générale regroupant les deux sections s'équilibre à **194 886 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

2021-29 SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET C.C.A.S (ART. 65736)

Monsieur le Maire propose de voter une subvention au budget communal pour équilibrer le budget CCAS d'un montant de 230 €.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 230 € pour équilibrer le budget CCAS.

2021-30 VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2021

Monsieur le Maire demande à Monsieur Bonnier, Adjoint aux finances, de proposer le budget primitif de l'exercice 2021 élaboré par la commission finances au conseil municipal.

- Section de fonctionnement équilibrée à **1 994 919.52 €**
- Section d'investissement équilibrée à **1 364 298.52 €**

La balance générale regroupant les deux sections s'équilibre à **3 359 218.04 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

INFORMATIONS

DIVERS

- **DEVIS SIGNES :**

- EURL JEREMY GARNIER - réparation suite vandalisme - montant **180 € TTC**
- PG COUVERTURE - Travaux charpente salle des loisirs - montant **4 400 € TTC**

- **COMPA - ETUDE SANTE**

Une étude est actuellement menée par le bureau AXANTIS chargé de travailler sur le désert médical. Les premières raisons qui en ressortent sont :

- Défaut d'attractivité
- Pas de coordination
- Déficit de cohésion
- Le milieu médical et les élus ne communiquent pas

- **SENTIER DE RANDONNEE « D'UN ÉTANG A L'AUTRE »**

Madame Lhériau fait le compte rendu de la dernière réunion en présence du Département. La commune de Teillé est coordinateur du projet.

- **ADHESION AMRF**

Avis favorable du conseil municipal.

PROCHAINES RÉUNIONS :

- **Commission vie locale** : Mardi 6 avril à 20h30
- **Commission scolaire** : Jeudi 15 avril à 20h30
- **Commission voirie** : Mardi 20 avril à 20h00 + **Aménagement du bourg** 20h30
- **Conseil municipal** : Jeudi 22 avril à 20h30

La séance est levée.

Le Maire,
Jean-Michel CLAUDE